

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T15663
Adresse du site	134-134Bis, rue de Tolbiac	Hauteur	R+6 (23.60m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes et partage 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/02/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	07/03/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 0°, 150° et 260° ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	2m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° < 3V/m - 150° < 3V/m; 260° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 150° < 3V/m ; 260° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	20.6m (150 et 260°) 22m (0°) pour les antennes à faisceau fixe 22.2m (150° et 260°) 23.60m (0°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

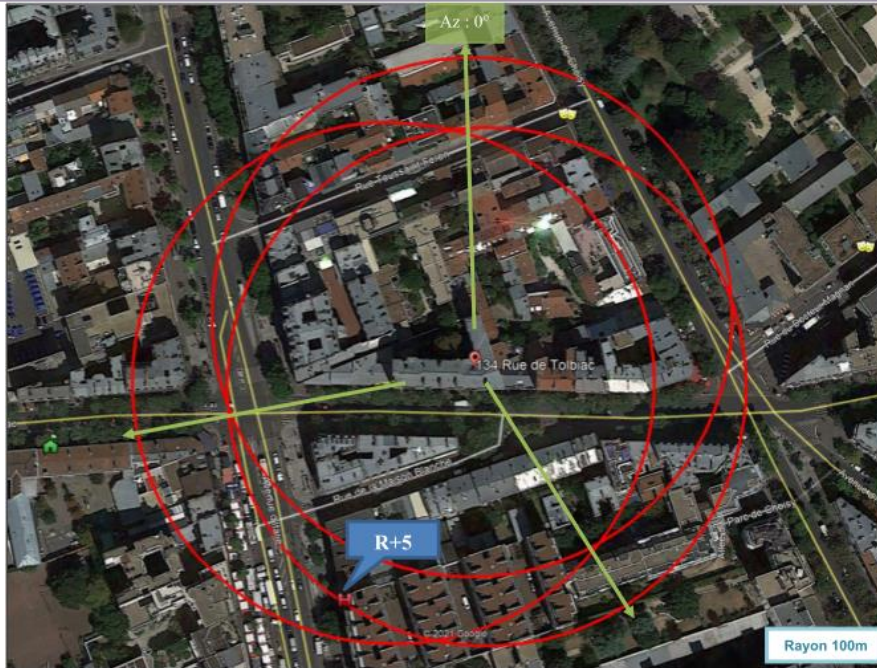
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz).
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



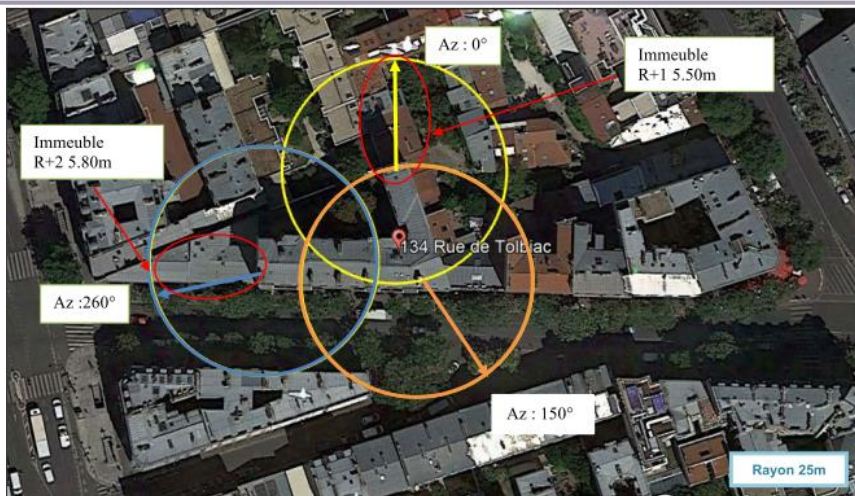
ESTIMATION DANS LES ETABLISSEMENTS PARTICULIERS <1V/M

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

NOM et type	ADRESSE	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance/antenne la plus proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACTIVITES HOSPITALIERES	71 avenue d'Italie 75013 PARIS	R+5	NON	90 m	< 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 5-7 RUE DE MONTALEMBERT 75007 PARIS-7E-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 330°	Azimut 100°	Azimut 190°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 134/134 BIS RUE DE TOLBIAC 75013 PARIS 13E est comprise pour les azimuts suivants :

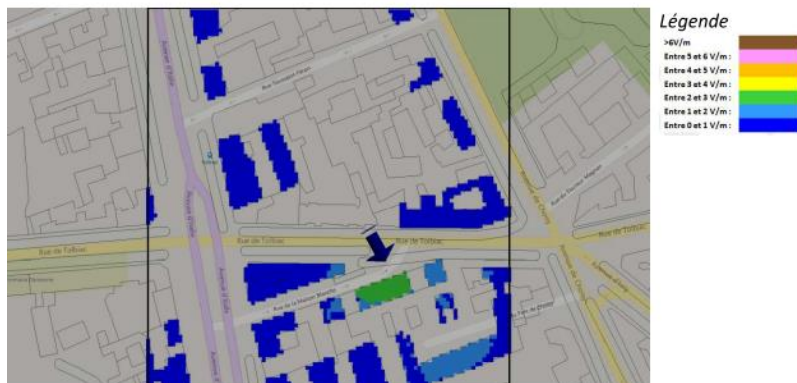
	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	10.5 m	16.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



c. Azimut 260°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

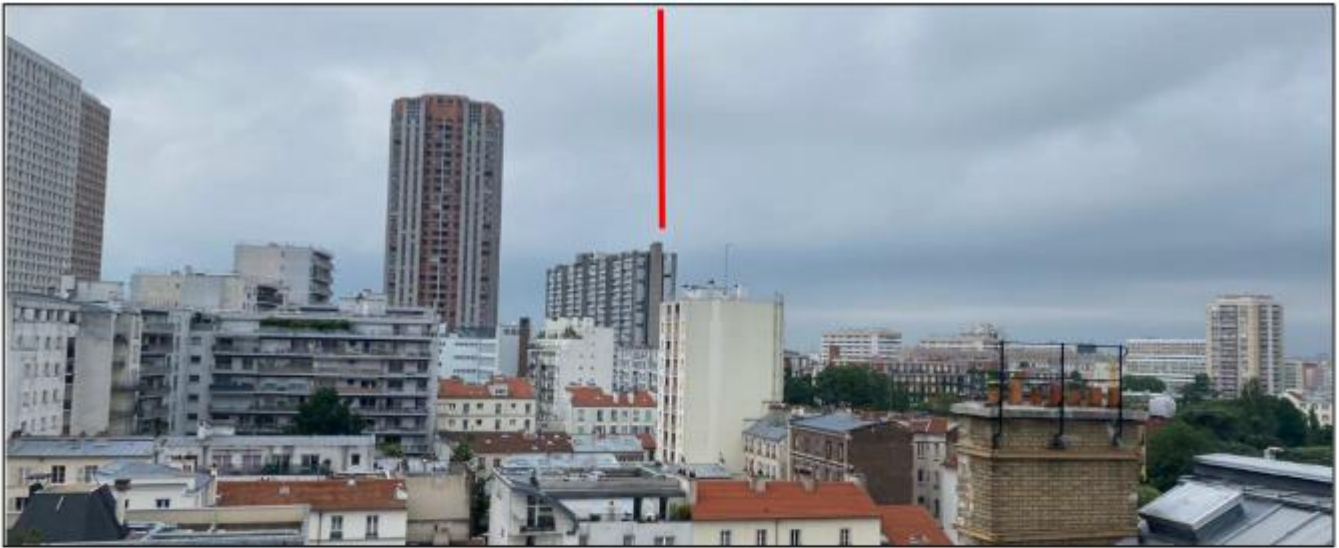


Etat projeté : modification visuelle de la fausse cheminée



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 150° :



Azimut 260° :

